



Convocation à l'Assemblée Générale annuelle 2019

Conformément à l'article 14 des statuts, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'ASGCO qui se tiendra le

Jeudi 30 JANVIER 2020 à 18H00

Salle polyvalente du golf.

ORDRE DU JOUR

- Émargement de la liste des présents, validation du quorum
- Rapports des commissions
 - Jeunes
 - Sportive
 - Vie du club
 - Parcours
 - Arbitrage
 - Communication
- Rapport moral présenté par le président, vote du quitus
- Rapport financier présenté par la trésorière et approbation des comptes 2019, vote du quitus.
- Présentation et vote du budget 2020
- Élections au comité directeur
- Divers

Les rapports des commissions et le compte d'exploitation seront tenus à votre disposition à l'accueil à partir du vendredi 17 janvier 2020.

Si vous souhaitez faire remonter des remarques pour cette Assemblée Générale, vous pouvez les communiquer à l'adresse asgco@golflacabredor.com

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale, en vertu de l'article 10 des statuts.

Un cocktail de l'amitié sera servi à la fin de l'assemblée.

Le Président

Dominique SETTINI



A cette occasion et en préambule,

**Y. JACQUET, directeur du Golf de la Cabre d'Or présentera
son bilan des activités 2019 et ses projets pour 2020**